

Barème des honoraires de transaction

PRIX DE VENTE :	
Jusqu'à 29 990 €	3 600,00 € TTC
De 30 000 € à 49 999 €	4 500,00 € TTC
De 50 000 € à 69 999 €	6 000,00 € TTC
Jusqu'à 70 000 €	7 % à 8 % TTC du prix de vente
De 70 001€ à 149 999 €	5,5 % à 6,5 % TTC du prix de vente
De 150 000 € à 299 999 €	4 % à 6 % TTC du prix de vente
De 300 000 € à 499 999 €	3,5 % à 5 % TTC du prix de vente
Plus de 500 000 €	3 % à 4,5 % TTC du prix de vente

Estimation du prix de vente d'un Bien immobilier 240 € TTC - Offerte si mandat de vente

CABINET THORÉ-PASSY - BLOIS - TOURS
02 46 65 02 65 - contact@cabinethorepassy.fr

SARL au capital de 10.000 euros - RCS Blois n° 487 442 022 - 221 rue de la garde - 41250 MONT PRES CHAMBORD.

Société immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 005 182 (www.orias.fr) pour ses activités réglementées :

- Courtier d'assurance ou de réassurance (COA)
- Courtier en opérations de banque et en services de paiement (COBSP)
- Conseiller en investissement financier (CIF) membre de l'Anacofi-CIF sous n° E003156 (association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF))

Le Cabinet THORÉ-PASSY a également la compétence d'Agent immobilier avec manipulation de fonds pour les activités de transactions sur immeubles et fonds de commerce. Carte professionnelle n° CPI 4101 2018 000 025 616 - CCI Loir-et-Cher - garantie financière et assurance responsabilité civile professionnelle (LIBERTY SPECIALTY MARKETS EUROPE - 42 rue Washington, 75008 Paris) conformes aux articles L530-1 et 530-2 du code des assurances et à la loi Hoguet du 02/01/1970.